

34 adhérents présents.

Echanges avec Nicolas CHASTEL, nouveau maraîcher « Biopot » situé à VAYRES :

- la distribution est livrée directement avec une cagette, à ramener la semaine suivante (roulement). Que faire de nos cagettes ?
- Projets : une 3^{ème} personne à la fin de l'année, conserverie avec les invendus en cours. Ateliers ludiques possible sur le lieu de production, demandées aussi par l'AMAP d'Ambarès, la production de fruits.
- Aléa de production l'année écoulée (météo en juin)
- Le 1^{er} panier pourrait être : fèves, pommes de terre, carottes, poireaux, salade, arroche. Intérêt de connaître la composition du panier en amont.
- 6 ou 7 variétés de tomates (des vertes, des noires, des cœurs de bœuf,...) en plus des tomates cerises. Le maraîcher plante lui-même les semis, sauf quelques produits achetés (certifié bio Ecocert)
- Livraison sur 50 semaines (2 semaines de vacances à Noël/Nouvel an)
- Parcours de Nicolas CHASTEL : après avoir travaillé dans l'informatique, il a décidé « d'un retour à la terre » il y a 4 ans et a hérité des terres cultivées. Il est associé depuis 1 an avec Nicolas FREYE qui vient de l'industrie. Ce sont des « enfants de la campagne ».
- Paniers de 10 € de 3 à 4 kg et de 15€ pour 5 à 6 kg de légumes
- Jean Gaspard RISUENO s'est proposé pour être le nouveau coordinateur
- La 1^{ère} livraison est fixée mercredi 7 mai, 2 personnes pour la distribution sont nécessaires

Bilan de la distribution

Il y a eu, comme l'année précédente, un manque d'inscrits et/ou des absences lors des distributions ce qui est récurrent et préjudiciable au bon fonctionnement à certaines périodes. Pour l'année à venir, le nombre de 4 personnes par distribution est validé

Certaines personnes ne reçoivent pas les mails, une refondation de la liste va être faite par Catherine MAZURIE et Martine SENDAT.

Michel MAZOU propose de gérer le planning des distributions, il est à prévenir au 06-60-58-43-74 pour une absence de dernière minute pour tenter de trouver un remplaçant.

Bilan financier, renouvellement du CA

L'adhésion à l'*Arrosoir ô légumes* reste fixée à 5 € pour une personne seule et à 10 € pour un couple ou une famille. Le solde du compte bancaire est de 590,15 € au 31 mars 2014.

Le rôle du CA est de faire en sorte que tout se passe bien, d'être à l'écoute. Cette année a été rendue particulière par les démarches à entreprendre pour remplacer notre maraicher Jean-Michel. Carole

POMMAREDE, Liliane BARUET, Myriam BOIROUX et Nadège CARRERE quittent le CA, tandis que Caroline PETILLON, Catherine MAZURIE, Martine SENDAT et Julien BARON l'intègrent.

Bilan des coordinateurs :

Légumes : l'année a été difficile, d'une part avec énormément d'échecs de plantations (mauvais temps), d'autre part avec la décision prise par Jean-Michel d'arrêter son activité en lien avec l'AMAP au terme de l'engagement en cours. Cette décision est prise après quasi 10 ans de collaboration, une satisfaction grande des adhérents sur le contenu des paniers, mais aussi une usure et une pression devenue pesante « de fournir à tout prix » exprimée par Jean-Michel en octobre/novembre 2013 après un printemps/été difficile. Actuellement, Jean-Michel dit qu'il veut poursuivre son activité de producteur maraicher après avoir laissé passer l'été. A-t-on été suffisamment informé des conséquences des intempéries ? De quelle manière l'association peut-elle soutenir aujourd'hui Jean-Michel ?

Une « récolte » auprès des adhérents permettra de lui offrir un cadeau lors du pot de départ prévu mercredi 9 avril 2014.

Bières/limonades : Nadine cède sa place (remplacée par Myriam BOIROUX et Stéphane DE CHASSEY). Le producteur Nicolas HERBERT est très satisfait, ses tarifs restent les mêmes en 2014. Il crée des nouveaux produits, la liqueur de malte, la bière de printemps, la bière rousse à l'Armagnac.

Agneau : Myriam et Stéphane remplacent Nadine, commande 1 fois par an, contrat déjà tout prêt.

Porc : concernant la ferme des Jarouilles, depuis le 01 janvier 2014, Laure, la fille de Laurent et Isabelle, les a rejoints sur la ferme. Elle remplace une de leurs salariées qui était en CDD. Elle prépare son installation (d'agricultrice) pour 2015.

Isabelle et Laurent se posent plein de questions concernant le scénario de fonctionnement pour la suite, car si Laure demandait les aides de l'état pour son installation, cela les obligerait à "mettre aux normes" le bâtiment d'élevage des vaches, ce qui pourrait représenter un investissement important en plus du projet de la nouvelle chèvrerie.

Concernant le bilan porc, pour le cochon, ils ont eu quelques problèmes de croissance sur un lot. Ce qui a décalé les livraisons. Le logement pose des problèmes (manque de place). Cependant ils vont continuer cette année mais ne prendront que des contrats de 6 mois dans un premier temps soit deux livraisons à trois mois d'écart environ. Ils se réservent ainsi la possibilité d'élever moins de cochons en hiver qui est la période la plus critique pour leur logement.

Par ailleurs, ils avaient mal évalué leurs coûts de production et, qui plus est, le boucher a augmenté de manière significative son tarif de découpe. Le prix du porc passera donc à 12 € le kg.

Pour finir, comme ils ne produisent pas assez de porc (par rapport à l'ensemble des demandes), ils ne pourront livrer à chaque AMAP que 80 % de ce qu'ils avaient livré l'année dernière. Soit pour notre AMAP 100 kg par livraison au lieu de 120.

La 4^{ème} livraison du contrat de 2013 aura lieu mi avril. Un nouvel engagement sur 6 mois sera proposé fin avril/début mai.

Les quantités demandées par les adhérents seront peut-être revues à la baisse si nous atteignons la limite de livraison. Philippe THOMAS peut poursuivre la trésorerie porc.

Poisson : le poissonnier est content du fonctionnement et du niveau de la commande puisque les 100 kg sont atteints. Le retour est positif sur la qualité. Martine SENDAT continue la coordination, Bernadette HERMAN est suppléante.

Laitier : les commandes sont en augmentation. Il y a environ 30 adhérents. Les livraisons continuent toutes les semaines. Muriel ARNAUDEAU continue la coordination, Laure DESVALOIS est suppléante.

Pommes : ça « roule » très bien. La certification bio est faite, certaines variétés sont expérimentées. La production bio est en augmentation, la production raisonnée restant à 70%. Les pommes bios sont consommées à 40% et le mélange à 60% par les adhérents. Ce fût une bonne année de production. Les engagements ont augmentés de 40% en septembre dernier. Les jus de pommes vont augmenter de 10 cts. Il y a un très bon retour sur la qualité des produits sauf quelques personnes par rapport à la conservation des pommes (mais c'est lié à la météo).

Pain / pizza : 4 familles nouvelles ont compensé le départ de 3 par rapport à l'an passé. La quantité livrée a peu évolué (diminution de commande compensée). Gros succès des petits boulots de 250g « classique » qui ont cannibalisé les commandes de pains de 500g et 1 kg (proposition correspondait à la demande). Par contre, il y a eu parfois des problèmes à la distribution (confusion).

Pour la pâte à pizza, il y a 6 familles supplémentaires et une augmentation de 50% des commandes. Enfin, pour la saison prochaine, le prix de vente du pain sera identique, pour la 4^{ème} année consécutive, le prix de la farine restant stable.

Volailles : Eric et Maïté sont très contents. La collecte des chèques se fait en 2 fois. Une dernière livraison de l'engagement actuel se fera le 30 avril. Faut-il prévoir un engagement ponctuel concernant une éventuelle vente de fraises ?

Miel : un engagement va se faire avec un nouveau producteur qui livre l'AMAP de CENON, il a moins de produits et ils sont bons. La livraison peut se faire 1 fois tous les 2 mois, les prix sont à priori stable par rapport au producteur précédent (500g à 7,50€). L'engagement minimal est d'un produit tous les 2 mois ou de deux produits tous les 4 mois.

Viande bovine : Liliane présente une nouvelle productrice trouvée à 50 km de Bordeaux dans le sud Gironde. En bio depuis 2010, Cécile GOUDENECHÉ reprend l'exploitation de ses parents et fait de la « blonde d'Aquitaine ». Elle travaille déjà avec quelques amaps ou cantines de son secteur. Outre des colis à 5 ou 10 kg, elle propose un engagement « découverte » de 3kg. Le bœuf est à 16€/kg et le veau à 17€/kg. Une personne réagit sur ces prix et le risque de « boboisation » de l'AMAP. La productrice ne fait pas de steaks hachés pour le moment, les normes d'hygiène sont trop compliquées, mais elle l'envisage, tout le monde lui en demande. 3 livraisons sont prévues dans l'année, la commande devant être faite chaque fois 1 mois à l'avance.

Œufs : un sondage est lancé

- Administration du site : Laurent TREMOUILLES propose d'apporter ses services à cette tâche.
- Mailing : certains messages sont considérés comme des spam. Les envois vont être prochainement gérés par gmail, une simplification des circuits des mails devrait être possible. Martine SENDAT s'associe à la gestion des listes et vient renforcer ce poste important assuré jusque là par Catherine MAZURIE seule.
- *l'Arrosoir à légumes* est joignable à l'adresse suivante : arrosoirolegumes@gmail.com

Pour le CA, Stéphane